

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 19 septembre 2025

Délibération N° : 2025 - 09 - 01

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 19 septembre 2025 à la salle ty léon à 20h00, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Jérôme BOITE, David LE BORGNE et Benjamin TREGUER, absents excusés.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 12 – votants : 15.

Membres en exercice : 15	Présents : 12	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	---------------	--------------	-----------	------------	----------------

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Fabienne MADEC, Valérie PAUL et Virginie MASSEY. David LE BORGNE a donné pouvoir pour Thierry MAGUEREZ.

Jérôme BOITE a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

Benjamin TREGUER a donné pouvoir à Paul LAURENT.

Secrétaire de séance est Benoit RIOU

Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

OBJET : Approbation du conseil municipal du 17 juillet 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

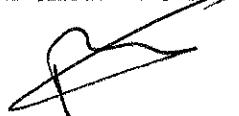
Monsieur Bernard MICHEL, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le procès- verbal du précédent Conseil Municipal qui leur a été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance de celui-ci préalablement et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant son adoption.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 17 juillet 2025.

Le Secrétaire
Benoit RIOU



Le Maire,
Bernard MICHEL

